

CNP Assurances première entreprise en France pour l'égalité salariale femmes-hommes et 1^{er} assureur du Palmarès 2021 de la féminisation des instances dirigeantes des entreprises du SBF 120

A l'occasion de la 9^{ème} édition de la cérémonie de remise des prix du Palmarès, Isabelle Rome, Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, a récompensé l'engagement de long terme de CNP Assurances en faveur de l'égalité femmes-hommes en lui remettant le prix spécial de l'égalité salariale femmes-hommes. Selon le classement du cabinet ConvictionsRH, CNP Assurances est le 1^{er} assureur - et le seul du TOP 15 - pour la féminisation des instances dirigeantes des entreprises du SBF 120.

Assureur responsable dont la raison d'être est notamment d'agir pour une société inclusive et durable, CNP Assurances se mobilise pour la parité femmes/hommes dans ses instances de gouvernance. Le Groupe est ainsi le seul assureur dans le Top 15 du Palmarès 2021 de la féminisation des instances dirigeantes des entreprises du SBF 120 et reçoit un prix spécial en matière d'égalité salariale femmes-hommes. Avec un score de 100/100 en 2021 à l'index d'égalité salariale femmes-hommes (précédemment 99/100 pendant trois années consécutives), CNP Assurances démontre sa maturité en matière d'égalité salariale femmes-hommes.

Le Groupe obtient le meilleur taux de féminisation des conseils d'administration avec 57,14 % (8 femmes sur 14) en 2021. La présidence du conseil d'administration est confiée à une femme en la personne de Véronique Weill tandis que Stéphane Pallez préside le comité d'audit et des risques et Rose-Marie Van Lerberghe le comité des rémunérations et des nominations.

En 2021, le taux de féminisation de son comité exécutif est supérieur à celui des autres acteurs de l'assurance avec 36,36 % contre 30,56 % en moyenne. Notons qu'en 2022, la proportion de femmes dans son comité exécutif atteint 58,35 % avec 7 femmes (sur un total de 12 membres). Les femmes occupent des fonctions stratégiques pour le Groupe et trois d'entre elles dirigent des *business units*.

CNP Assurances se distingue également en 2021 par une proportion de 38 % de femmes (contre 34 % en moyenne) dans le Top 100 hiérarchique du Groupe (100 premiers cadres dirigeants de l'entreprise).

Sur proposition de la direction générale et conformément à l'article 7 du code AFEP-MEDEF ainsi que de l'article 14 de la loi du 24 décembre 2021 visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle dite loi « Rixain », le conseil d'administration du 23 septembre 2021 a déterminé des objectifs en termes de mixité des instances dirigeantes qui concernent, au-delà du conseil d'administration, les comités exécutifs et de direction et plus largement l'encadrement supérieur. La politique de mixité appliquée aux instances dirigeantes vise à rechercher une présence équilibrée de femmes et d'hommes. Ainsi, l'objectif est d'atteindre et/ou de maintenir dès 2025 la présence d'au moins 45% de femmes parmi les cadres de direction, 50% de femmes au

sein du cercle impact (1er cercle de management de l'entreprise qui porte et déploie les orientations stratégiques de l'entreprise) et 50% de femmes au sein du comité exécutif.

Bérengère GRANDJEAN

Directrice des ressources humaines de CNP Assurances



crédit ©Miguel_Sandinha

« Nous sommes fiers d'être la première entreprise en France pour l'égalité salariale femmes-hommes et d'être le premier assureur du SBF 120 pour la féminisation de nos instances dirigeantes. Ce prix récompense notre engagement et l'ensemble des actions mises en œuvre à toutes les étapes de la gestion des ressources humaines de CNP Assurances. Nous entendons aller plus loin dans les années à venir en nous fixant des objectifs encore plus ambitieux pour renforcer la féminisation de notre management et plus globalement la mixité femmes-hommes dans l'entreprise. »

À propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présente dans 19 pays en Europe, notamment en Italie, et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2ème marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 11 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins de protection et de facilitation des parcours de vie des clients de chaque pays. Assureur et investisseur responsable qui agit pour une société inclusive et durable et pour protéger le plus grand nombre, CNP Assurances a inscrit sa raison d'être dans ses statuts le 16 avril 2021.

CNP Assurances est filiale de La Banque Postale. La société affiche un résultat net de 1 552 M€ en 2021.

Contacts

Florence de Montmarin	01 42 18 86 51
Tamara Bernard	01 42 18 86 19
Alexis Chauffrein	01 42 18 85 73

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :    

